

entendre la douleur des patients

professionnels de santé
semaine de la sécurité des patients

semaine de la sécurité des patients

- une douleur **est un signal**, parfois source de risques
- **prévenir, évaluer et prendre en charge la douleur est un droit des patients**

- pour en savoir plus
www.sante.gouv.fr
 - dossier douleur / la prise en charge par les professionnels de santé
 - dossier indicateurs de qualité

ma participation est essentielle pour des soins plus sûrs
www.sante.gouv.fr/ssp



● je suis à l'écoute du patient et de son entourage, pour éviter que sa douleur n'entraîne des situations graves

- **j'écoute le patient** : douleur persistante qui s'aggrave ou qui change
- **j'interroge le patient** sur les signes qui accompagnent sa douleur ainsi que les traitements qu'il prend
- **j'évalue et je note l'intensité de sa douleur** dans le « dossier patient » grâce à des outils adaptés à son âge et à son état
L'enregistrement de cette évaluation dans le dossier patient fait partie des indicateurs de qualité de la prise en charge

● je contribue au diagnostic de la douleur, possible signal de complications

- **les douleurs aiguës** (traumatisme, appendicite, etc.) sont récentes et d'intensité variable
elles peuvent être **spontanées ou provoquées** par certains soins examens ou positions (pansements, pose de sondes, perfusion, intervention chirurgicale...)
une prise en charge inadaptée peut les rendre chroniques
- **les douleurs chroniques** (lombalgie, fibromyalgie, céphalées...) sont des **douleurs persistantes au-delà de 2 mois**

● nous prenons en charge sa douleur

- **pour prévenir des risques** : syndrome coronarien aigu chez des patients à risque, dépression, passage à la chronicité...
- **en personnalisant le traitement** en fonction du rapport bénéfice/risque pour chaque patient
- **en combinant les moyens les mieux adaptés à chaque situation** (antalgiques, méthodes non médicamenteuses...)
- **en orientant le patient vers** un autre professionnel de santé ou une consultation de la douleur, notamment en cas de passage à la chronicité
- **en surveillant l'évolution de sa douleur** pour la prévenir, détecter ou traiter une complication
- **en répondant aux questions du patient** (pathologie, traitement, examen...)
- **en lui apprenant à évaluer** sa douleur, à adapter son traitement, à décrire les soins et les positions qui lui font mal

●●● être à l'écoute, c'est soutenir, aider chaque patient et prévenir les complications de la douleur et de son traitement ●●●
